

CONSEIL D'ORIENTATION
SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

DELIBERATION N° 2021-CO-44

OBJET : MODIFICATION DES CRITERES D'AGREMENTS DES PRATICIENS EN GENETIQUE

<u>Etaient présents :</u>	<u>Etaient absents :</u>
Professeur Jean-François GUERIN , président du conseil d'orientation	Monsieur Thomas MESNIER , député
Monsieur Alain MENEMENIS , membre du Conseil d'Etat	Monsieur Xavier BRETON , député
Monsieur Georges KUTUKDJIAN , membre de la commission nationale consultative des droits de l'homme	Madame Laëtitia ROMEIRO DIAS , députée
Professeur Marc DELPECH , expert spécialisé en génétique	Madame Caroline FIAT , députée
Professeure Rachel LEVY , experte spécialisée en biologie de la reproduction	Monsieur Bernard JOMIER , sénateur
Professeur Pascal THOMAS , expert spécialisé en chirurgie thoracique et transplantation pulmonaire	Madame Patricia SCHILINGER , sénatrice
Professeur Laurent MULLER , expert spécialisé en anesthésie-réanimation	Madame Mireille BACCACHE-GIBEILLI , membre de la Cour de cassation
Professeure Catherine PAILLARD , experte spécialisée en pédiatrie	Professeure Marie-Germaine BOUSSER , membre du Comité consultatif national d'éthique
Monsieur Eric FOURNERET , philosophe	Docteure Hélène LETUR , experte spécialisée en endocrinologie et gynécologie médicale
Docteur Alain DE BROCA , neuropédiatre	Professeur Jérôme LARGHERO , hématologue
Professeure Catherine BARTHELEMY , psychiatre	Madame Anne HUGON , représentante de l'association Alliance maladies rares
Madame Charlotte DUDKIEWICZ , psychologue	
Docteur Eric BIETH , généticien	
Monsieur Aziz ABERKANE , représentant de France Rein	
Madame Chantal BRUNO , représentante de l'APF France handicap	
Madame Christiane THERRY , représentante de l'Union Nationale des Associations Familiales	
Madame Adèle BOURDELET , représentante de l'Association France AMP	
Madame Tatiana GRUNDLER , représentante de la Ligue des droits de l'homme	

Le conseil d'orientation,

- Vu l'article L. 1418-4 du code de la santé publique, et
- l'article R. 1418-17 du code de la santé publique.

DECIDE, à la majorité des membres présents de modifier les critères d'agrément des praticiens en génétique, tels qu'ils figurent dans le document annexé.

Fait à Saint-Denis, le 18 novembre 2021

Le président du Conseil d'orientation
de l'Agence de la biomédecine



Jean-François GUERIN